

Programme de "Relanternage" - Phase 2

(Passage des lanternes de source traditionnelle à source LED) - Montant : 280 400 € TTC

Opération de la Ville de Gap, soutenue par l'Etat, la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du CRET (Contrat Régional d'Equilibre Territorial) et le Département des Hautes-Alpes



Liste des lieux concernés par cette phase 2

Travaux prévus de juin à l'automne 2022

<p>Impasse Serre de l'Aure Route de Valserrès côté Ste Marguerite Sainte marguerite vers place tanneries Parking avant place des Tanneries Place des Tanneries Sainte marguerite Vallon corse Rue Pinet Dominique Villars Impasse Retrache Rue de l'Odeon Jardin des plantes Place Ferry Cheval blanc Docteur Roubaud Place aux Herbes Place passage Roland côté police Passage Roland Rue des Remparts Capitaine de Bresson Rue d'Abon Impasse rue d'Abon Place Esplanade de la paix</p>	<p>Ladoucette Ruelle des Jardins Rue Garnier Abbé Pascal Rue Marchon Rue des Artisans Rue Chabrand Imp rue de Bonne Rue de Valisère Mairie annexe Rue des Fusillés Rond point Givaudan Avenue Givaudan Route de Saint Jean Piéton micropolis Barreau du Turrelet Route de Chabanas Route de Veynes piéton Rue Pouget Rue Piddington Rue des Pins Lot. chemin des Fangerots</p>
---	--